



## Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre Albert de Mun

### Compte-rendu de la réunion Comité APEL – Direction du mardi 23/03/2021

#### Direction d'Albert de Mun :

- Mme Drouet
- M. Armanet
- Mme Tardi
- M. Boschet
- Mme Fosset
- M. Clérouin
- Mme Arnaud

#### APEL :

- Stéphanie Tran
- Emmanuelle Aboukrat
- Delphine Veau
- Christine Arnoux
- Fabrice Aleonard
- Alice De Araujo Soares
- Marie Waroux
- Coralie Neves
- Christelle Chesnel
- Valérie Baud
- Capucine Cronier

### 1. Point crise sanitaire

La direction a mis en place une nouvelle organisation au lycée depuis lundi 22 mars, suite à l'annonce du gouvernement de jeudi 18 mars : les secondes et premières viennent en demi-classes dans l'établissement, l'autre moitié assistant aux cours en distanciel. Les terminales restent en 100% présentiel, après autorisation du rectorat pour le faire. Les établissements de Montalembert et de la Providence ont adopté la même organisation, à l'exception du 100% présentiel pour les terminales.

L'organisation n'est pas simple pour les enseignants, notamment avec les spécialités du nouveau bac.

Un bilan sera fait à la fin de la semaine.

Le comité de l'APEL remonte 3 points provenant des parents :

- a) Des mamans d'élèves en terminale s'inquiètent des classes entières.

Mme Drouet explique avoir reçu plusieurs appels de familles pour la remercier de maintenir le présentiel pour le niveau de terminale car les élèves sont très angoissés. Les élèves sont également satisfaits ainsi.

- b) Les problèmes techniques : est-ce que les professeurs sont formés aux nouvelles technologies ?

La direction atteste que les professeurs ont accès aux ressources nécessaires pour maîtriser les outils informatiques. Il subsiste 2-3 professeurs réfractaires à l'utilisation des nouveaux outils.

- c) Problème pour les élèves habitant loin et qui n'ont pas le temps de rentrer chez eux avant le cours suivant en distanciel.

La direction a fait le point à ce sujet, les familles concernées ont été contactées (il y en a peu). Des solutions sont en train d'être trouvées ou le sont déjà .

La direction informe qu'une campagne de tests salivaires aura lieu le 1<sup>er</sup> avril pour les élèves dont les parents auront donné leur autorisation. La direction demande au comité de l'APEL de bien souligner aux parents qu'il faut remplir le formulaire papier et l'inscription sur le lien google afin que leur enfant soit autorisé à effectuer le test. Le comité de l'APEL s'engage à envoyer un mail aux parents correspondants pour souligner ce point.

Mme Drouet explique que quelques cas positifs au Covid ont été déclarés. La classe de 5<sup>e</sup>7 a été fermée car il s'agissait d'un cas de variant sud-africain ou brésilien. 10 autres cas ont été déclarés sur plusieurs niveaux, dont un cas de variant britannique.

## **2. Réflexion sur les manuels scolaires au primaire**

Mr Armanet propose que les livres du primaire deviennent la propriété de l'école, contre une contribution annuelle des familles. Cela éviterait aux familles de se préoccuper de l'achat des livres avant la rentrée. L'APEL pourrait contribuer à l'achat de l'ensemble des livres.

Une réflexion a lieu sur la possibilité que les familles fassent don de leurs livres à l'établissement.

Le comité de l'APEL propose qu'un recensement des besoins soit fait afin d'évaluer le coût pour l'achat des livres et suggère qu'un groupe de travail soit formé pour discuter de ce projet.

Mr Armanet s'engage à calculer le coût pour le volume nécessaire.

## **3. Proposition de festivités pour la fin d'année, prenant en compte la situation sanitaire**

Le comité de l'APEL propose d'organiser une tombola gratuite à distance vers fin mai : un numéro serait attribué à chaque élève, il y aurait des lots par niveau.

Les gagnants pourraient être annoncés en plusieurs fois.

Le comité de l'APEL se chargerait du tirage et l'établissement de la distribution des lots.

La direction donne son accord pour ce projet.

#### 4. Point sur les 100 ans d'ADM : y a-t-il des projets initiés ?

La direction imagine un film pour ouvrir les festivités en octobre, qui pourrait être diffusé à distance ou à la chapelle, en fonction de la situation sanitaire. Les 100 ans pourraient se clôturer avec une grande fête d'ADM en mai 2022, incluant une célébration avec Monseigneur.

Les enseignants sont appelés à se mobiliser. Les productions des élèves seront mises en valeur.

Le comité de l'APEL demande s'il est envisageable que les élèves créent des fresques murales, encadrés par leurs professeurs d'arts plastiques, qui resteraient ultérieurement dans les cours. La direction acquiesce qu'un tel projet est envisageable.

Il n'est pas possible de faire travailler les enseignants sur le projet avant la pré-rentrée de septembre. La direction aura alors préparé en amont le projet pour pouvoir le cadrer.

#### 5. Date de la prochaine réunion

Le prochain CA est fixé au mardi 1<sup>er</sup> juin à 18h15.

#### 6. Points divers

##### a) Nouveaux dossiers de réinscription sur Ecole Directe

Mme Arnaud a fait un point avec Mme Spitz : 800 familles sur 1500 sont déjà réinscrites.

Il y a eu un problème avec le e-paiement mais il est maintenant résolu.

Un lien a été créé pour la caisse d'entraide : 50 familles ont déjà participé.

Le souhait de l'établissement est de tout dématérialiser.

Le comité de l'APEL souligne que seul le père apparaît comme représentant légal de l'élève dans le dossier. Il serait souhaitable que les 2 responsables légaux (avec nom générique pour s'adapter à la société actuelle) apparaissent.

La direction explique qu'elle n'a pas la main sur le formulaire, celui-ci étant créé par Ecole Directe, mais qu'elle verra ce point pour l'année prochaine.

Le comité de direction demande si le carnet de correspondance sera également dématérialisé dans le futur. Mr Armanet et Mme Drouet expliquent qu'ils sont attachés au carnet de correspondance papier pour le moment : celui-ci aide l'enseignant à maintenir une discipline et qu'il sert actuellement d'attestation avec La Covid. Ils sont néanmoins ouverts à la réflexion sur le sujet.

- b) Le comité de l'APEL a entendu parler d'un incident sur un escalier le vendredi précédent la réunion et demande des explications.

La direction explique qu'une contre-marche de la dernière volée de marche avant le palier du 1<sup>er</sup> étage d'un escalier est tombée. Il ne s'agit en aucun cas de la structure de l'escalier.

Les escaliers sont vérifiés régulièrement. La période de gel intense a fait sauter des rivets.

Heureusement, il n'y a pas eu d'accident. L'atelier a de suite sécurisé l'endroit. L'escalier a été réouvert après réparation.